

# Réaménagement du parking, Kiss&Go et quai de bus Année scolaire 2022-2023

Phase 1 À partir de mi-février 2023

Installation du chantier; tous les flux sont maintenus (public et interne).

Phase 2 À partir de début avril 2023 : début des travaux



## Enseignants et personnel:

- Accès interne possible au parking principal et livraison
- Barrière contrôlée (avec badge) au parking principal
- 83 emplacements de stationnement supprimés (cf plan croix rouges)
  - o Emplacements dans la cour près de l'école primaire
  - Emplacements provisoires dans la « zone verte » du parking principal
  - Emplacements longeant le bâtiment

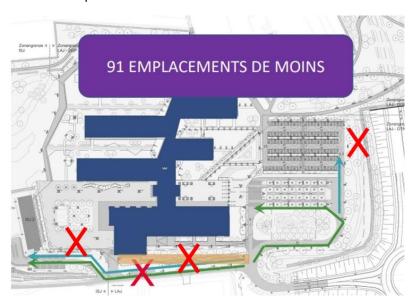
#### Parents:

- Accès maintenu aux parkings KISS & GO situés devant le bâtiment principal et auprès de l'école primaire
- Accès fermé au parking principal du personnel (barrière ouverte à partir de 16h00 pour récupérer les enfants à la Maison Relais)
- Accès interdit à la cour près de l'école primaire
- Recommandation de déposer les élèves au parking « Op Fréinen »
- Encourager les élèves à venir à pied, à vélo, en bus....

## Élèves (avec permis de conduire) :

- Suppression des emplacements de stationnement longeant le bâtiment
- Interdiction de venir en voiture personnelle au site du LLIS
- Venir à pied, à vélo, en bus ...
- Utiliser le parking « Op Fréinen »

## Phase 3 À partir de début mai 2023



## Enseignants et personnel:

- Accès interne possible au parking principal et livraison
- Barrière contrôlée (avec badge) au parking principal
- 83 emplacements déjà supprimés + 8 emplacements Restopolis supprimés (cf plan croix rouges)

#### Parents:

- Accès maintenu aux parkings KISS & GO situés devant le bâtiment principal et auprès de l'école primaire
- Accès fermé au parking principal du personnel (barrière ouverte à partir de 16h00 pour récupérer les enfants à la Maison Relais)
- Accès interdit à la cour près de l'école primaire
- Recommandation de déposer les élèves au parking « Op Fréinen »
- Encourager les élèves à venir à pied, à vélo, en bus....

## Élèves (avec permis de conduire):

- Emplacements supprimés longeant le bâtiment
- Interdiction de venir en voiture personnelle au site du LLIS
- Venir à pied, à vélo, en bus ...
- Utiliser le parking « Op Fréinen »